

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

22/12/2020

Dossier complet le :

22/12/2020

N° d'enregistrement :

2020-10528

### 1. Intitulé du projet

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

□□□□ □□□□ □□□□ □□□□□□

Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

## 4.2 Objectifs du projet

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"    Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"    Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"    Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**

Oui

Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui

Non

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
<b>1</b>	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input type="checkbox"/>
<b>2</b>	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
<b>3</b>	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
<b>4</b>	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
<b>5</b>	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
<b>6</b>	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature


Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

le,


Signature


DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS

SERVICE	 <p>- DREAL NOUVELLE AQUITAINE - MISSION ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE CITÉ ADMINISTRATIVE RUE JULES FERRY – BOITE 55 – 33090 BORDEAUX CEDEX</p>
---------	---

LIEU/COMMUNE	 <p>- SAINT MÉDARD EN JALLES - A L'INTERSECTION DE : RUE BERNARD PALISSY / ALLÉE DE TERRE VIEILLE 33160 SAINT-MÉDARD-EN-JALLES</p>
--------------	---

DEMANDEURS / CO-MAITRISE D'OUVRAGE	<p>INDIVISION DEPART:</p> <p>MONSIEUR JÉRÔME DÉPART 27 RUE MARCONI, 33160 SAINT-MÉDARD-EN-JALLES</p> <p>MONSIEUR BENOIT DÉPART 3 AVENUE DU JEANDRON, 33160 SAINT-MÉDARD-EN-JALLES</p> <p>MADAME NATHALIE DÉPART 52 RUE EDOUARD BRANLY, 33160 SAINT-MÉDARD-EN-JALLES</p>
------------------------------------	---

PRESTATAIRES	 <p>- PARCELLE 8 - BUREAU D'ÉTUDES URBAINES &amp; PAYSAGÈRES MONSIEUR Paul LEURENT -13/15 ALLÉE DU COLONEL FABIEN - 33310 LORMONT</p>
--------------	--

RÉFÉRENCES PROJET:	<p>DÉSIGNATION DU PROJET</p> <p>PROJET(S): OPÉRATION D'AMÉNAGEMENTS DE 22 LOTS INDIVIDUELS EN ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ POUR LA CONSTRUCTION DE 22 LOGEMENTS SUR LA COMMUNE DE SAINT MÉDARD EN JALLES</p>	<p>LOCALISATION DU PROJET</p> 
	<p>DESCRIPTION DE LA MISSION</p> <p>RÉALISATION DU DOSSIER ANNEXE DE DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS RÉALISATION DU FORMULAIRE 14734</p>	
	<p>LATTITUDE: 44°53'58.51"N      LONGITUDE: 0°46'7.02"O</p>	

OBJET: DOSSIER DE DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS ANNEXES AU CERFA 14734-03

ETAT:	PHASE:	DIAGNOSTIC			
	OBJET:	DATE:	ÉCHELLE:	RÉALISÉ:	APPROUVÉ:
	SYNTHÈSE:	22-12-2020		PAUL LEURENT	PAUL LEURENT
	INDICE:	ORIGINE			



## PREALABLE AU DOSSIER ANNEXE

FORMULAIRE DE DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS PRÉALABLE  
À LA RÉALISATION ÉVENTUELLE D'UNE ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE  
ARTICLE R. 122-3 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT | DOCUMENT CERFA N° 14734 \* 03|

CE FORMULAIRE SERA PUBLIÉ SUR LE SITE INTERNET DE L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE

ANNEXE 1 | DOCUMENT CERFA N° 14734 « INFORMATIONS NOMINATIVES RELATIVES AU MAÎTRE D'OUVRAGE |



Ministère chargé de l'environnement

Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire  
À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ PARTICULIER LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Personne physique

Adresse

Numéro 27 Extension Extension Nom de la voie rue Marconi

Code Postal 3 3 1 6 0 Localité Saint Médard en Jalles Pays France

Tél 685749793 Fax

Courriel jerome.depart@free.fr

Personne morale

Adresse du siège social

Numéro Extension Nom de la voie

Code postal Localité Pays

Tél Fax

Courriel @

Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom LEURENT Prénom Paul

Qualité Paysagiste D.P.L.G [Ensap BX] - Gérant de PARCELLE 8 - Bureau d'études paysagères & urbaines

Tél 663373135 Fax



Courriel paul.leurent@parcelle8-architecture-paysage

Co-maîtrise d'ouvrage

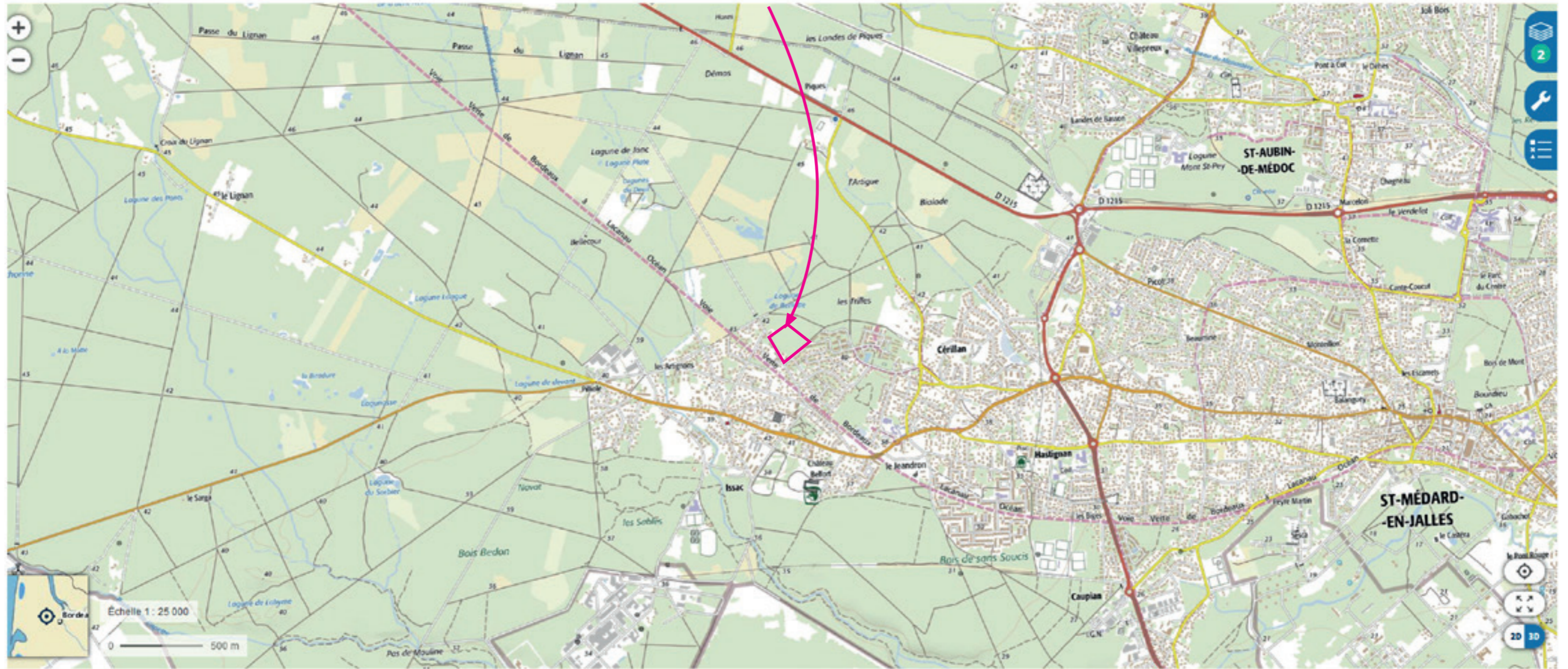
Jérôme DÉPART  
27 rue Marconi.  
33160 Saint-Médard-en-Jalles

Monsieur Benoit DÉPART  
3 avenue du Jeandron.  
33160 Saint-Médard-en-Jalles

Madame Nathalie DÉPART  
52 rue Edouard Branly.  
33160 Saint-Médard-en-Jalles



LIEU(X) / COMMUNE	DEMANDEURS / CO- MAITRISE D'OUVRAGE	OBJET / PROJET(S)	DOCUMENT RÉALISÉ PAR:	DATE	PAGE
 <p>PARCELLE N° / A L'INTERSECTION DE : RUE BERNARD PALISSY / ALLÉE DE TERRE VIEILLE 33160 SAINT-MÉDARD-EN-JALLES</p>	<p>INDIVISION DE LA FAMILLE DÉPART:</p> <p>MR JÉRÔME DÉPART MR BENOIT DÉPART MME NATHALIE DÉPART</p>	<p>DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS</p>	 <p>  PARCELLE 8   BUREAU D'ETUDES PAYSAGERES &amp; URBAINES Paul LEURENT - PAYSAGISTE D.P.L.G - [ENSAPBX] Siège social COOPALPHA 13/15 allée du Colonel Fabien 33310 LORMONT</p>	<p>30-09-2020</p> <p>MODIFICATION</p> <p>ORIGINE</p>	<p>3</p>

ANNEXE 2 |PLAN DE SITUATION AU 1/25 000|



LÉGENDE

 EMPRISE DE L'ASSIETTE DU TERRAIN DU PROJET

LIEU(X) / COMMUNE	DEMANDEURS / CO- MAITRISE D'OUVRAGE	OBJET / PROJET(S)	DOCUMENT RÉALISÉ PAR:	DATE	PAGE
 <p>PARCELLE N° / A L'INTERSECTION DE: RUE BERNARD PALISSY / ALLÉE DE TERRE VIEILLE 33160 SAINT-MÉDARD-EN-JALLES</p>	<p>INDIVISION DE LA FAMILLE DÉPART:</p> <p>MR JÉRÔME DÉPART MR BENOIT DÉPART MME NATHALIE DÉPART</p>	<p>DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS</p>	 <p>  PARCELLE 8   BUREAU D'ETUDES PAYSAGERES &amp; URBAINES Paul LEURENT - PAYSAGISTE D.P.L.G. - [ENSAPBX] Siège social COOPALPHA 13/15 allée du Colonel Fabien 33310 LORMONT</p>	30-09-2020	4
				MODIFICATION	
				ORIGINE	

ANNEXE 3 | PHOTOGRAPHIES DATÉES DE LA ZONE D'IMPLANTATION AVEC LOCALISATION DES PRISES DE VUE|

06-10-2020





06-10-2020

N°1 | PHOTOGRAPHIE ENVIRONNEMENT LOINTAIN| MISE EN ÉVIDENCE DE LA LISIÈRE URBAINE: MÉLANGE DE VARIÉTÉS ORNEMENTALES ET ESSENCES ENDÉMIQUES APRÈS NETTOYAGE RÉCENT AU BROUYEUR FORESTIER



06-10-2020

N°2 | PHOTOGRAPHIE ENVIRONNEMENT PROCHE| MISE EN ÉVIDENCE D'UN ÉTAGEMENT / TRANSION DU MILIEU XÉROPHILE & DU MILIEU SCIAPHILE PAR DE JEUNES CHÊNES ISSUS DE SEMIS SPONTANÉES APRÈS NETTOYAGE ANCIEN AU BROUYEUR FORESTIER

LIEU(X) / COMMUNE	DEMANDEURS / CO- MAITRISE D'OUVRAGE	OBJET / PROJET(S)	DOCUMENT RÉALISÉ PAR:	DATE	PAGE
 <p>PARCELLE N° / A L'INTERSECTION DE: RUE BERNARD PALISSY / ALLÉE DE TERRE VIEILLE 33160 SAINT-MÉDARD-EN-JALLES</p>	<p>INDIVISION DE LA FAMILLE DÉPART: MR JÉRÔME DÉPART MR BENOÎT DÉPART MME NATHALIE DÉPART</p>	<p>DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS</p>	 <p>  PARCELLE 8   BUREAU D'ETUDES PAYSAGERES &amp; URBAINES Paul LEURENT - PAYSAGISTE D.P.L.G. - [ENSAPBX] Siège social COOPALPHA 13/15 allée du Colonel Fabien 33310 LORMONT</p>	30-09-2020	5
				MODIFICATION	
				ORIGINE	



ANNEXE 3 | PHOTOGRAPHIES DATÉES DE LA ZONE D'IMPLANTATION AVEC LOCALISATION DES PRISES DE VUE| (SUITE ET FIN)



N°3 | PHOTOGRAPHIE ENVIRONNEMENT LOINTAIN| Mise en évidence du milieu xérophile, de la lisière urbaine et du contexte forestier environnant monospécifique après nettoyage ancien au broyeur forestier







N°4 | PHOTOGRAPHIE ENVIRONNEMENT PROCHE| Mise en évidence du milieu sciaphile généré par la chenaie mature après nettoyage récent au broyeur forestier



| LOCALISATION DES PRISES DE VUES|

LÉGENDE

-  EMPISE DE L'ASSIETTE DU TERRAIN DU PROJET
-  POSITIONNEMENT DES PRISES DE VUES

LIEU(X) / COMMUNE	DEMANDEURS / CO- MAITRISE D'OUVRAGE	OBJET / PROJET(S)	DOCUMENT RÉALISÉ PAR:	DATE	PAGE
 <p>PARCELLE N° / A L'INTERSECTION DE : RUE BERNARD PALISSY / ALLÉE DE TERRE VIEILLE 33160 SAINT-MÉDARD-EN-JALLES</p>	<p>INDIVISION DE LA FAMILLE DÉPART:</p> <p>MR JÉRÔME DÉPART MR BENOÎT DÉPART MME NATHALIE DÉPART</p>	<p>DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS</p>	 <p>  PARCELLE 8   BUREAU D'ETUDES PAYSAGERES &amp; URBAINES Paul LEURENT - PAYSAGISTE D.P.L.G. - [ENSAPBX] Siège social COOPALPIHA 13/15 allée du Colonel Fabien 33310 LORMONT</p>	<p>30-09-2020</p> <p>MODIFICATION</p> <p>ORIGINE</p>	<p>6</p>




LIEU(X) / COMMUNE	DEMANDEURS / CO- MAITRISE D'OUVRAGE	OBJET / PROJET(S)	DOCUMENT RÉALISÉ PAR:	DATE	PAGE
<p>PARCELLE N° / A L'INTERSECTION DE: RUE BERNARD PALISSY / ALLÉE DE TERRE VIEILLE 33160 SAINT-MÉDARD-EN-JALLES</p>	<p>INDIVISION DE LA FAMILLE DÉPART: MR JÉRÔME DÉPART MR BENOÎT DÉPART MME NATHALIE DÉPART</p>	<p>DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS</p>	<p>[ PARCELLE 8 ] BUREAU D'ETUDES PAYSAGERES &amp; URBAINES Paul LEURENT - PAYSAGISTE D.P.L.G. - [ENSAPBX] Siège social COOPALPHA 13/15 allée du Colonel Fabien 33310 LORMONT</p>	30-09-2020	7
				MODIFICATION	
				ORIGINE	



ANNEXE 5 | UN PLAN DES ABORDS DU PROJET ( SUR UN MINIMUM DE 100M) ECHELLE 1/5000 PRÉCISANT L'AFFECTATION DES TERRAINS AVOISINANTS|

LÉGENDE DU PLAN:

LES RÉSEAUX VIAIRES:


-  CHEMINS DE DFCI
-  VOIRIES ET EMPRISES PUBLIQUES
-  PISTE CYCLABLE BORDEAUX / LACANAU

LE TISSU HYDROGRAPHIQUE



-  LAGUNE DE BERLOTTE
-  RUISSEAU DU GUITARD

-  PARCELLES CONCERNÉES PAR LE PROJET


L'ALTIMÉTRIE

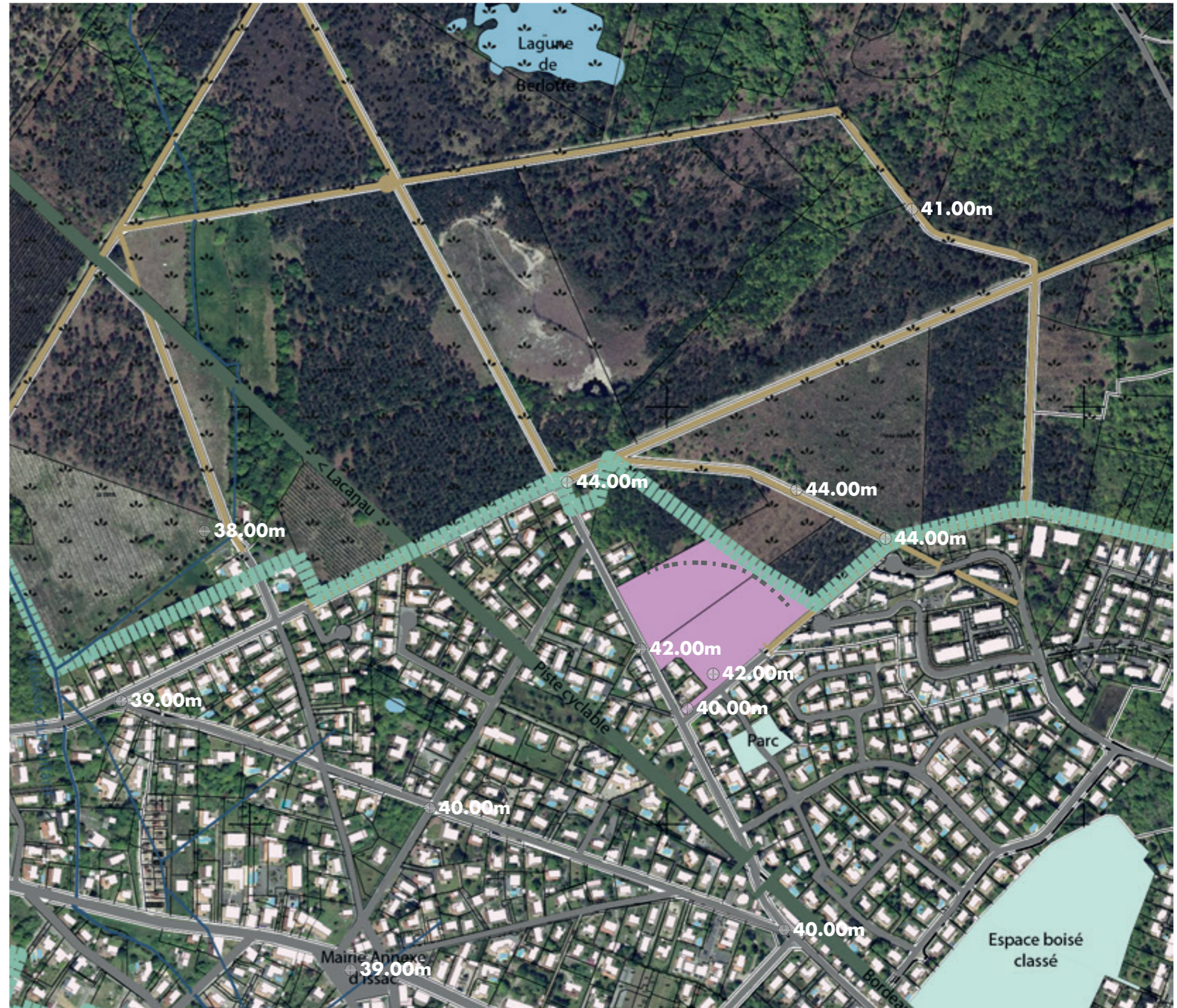
-  POINT D'ALTITUDE
-  ZONE CULMINANTE DU QUARTIER



LES QUARTIERS ENVIRONNANTS

-  QUARTIER DE GRANDS ENSEMBLE BÂTIS R+1
-  QUARTIER DE MAISONS INDIVIDUELLES RDC À R+1

LES LIMITES

-  LIMITE ENTRE LA ZONE D'HABITATION ET DE LA ZONE NATURELLE FORESTIÈRE REPÉRÉE AU PLAN DE ZONAGE DU PLU



LIEU(X) / COMMUNE	DEMANDEURS / CO- MAITRISE D'OUVRAGE	OBJET / PROJET(S)	DOCUMENT RÉALISÉ PAR:	DATE	PAGE
 <p>PARCELLE N° / A L'INTERSECTION DE: RUE BERNARD PALISSY / ALLÉE DE TERRE VIEILLE 33160 SAINT-MÉDARD-EN-JALLES</p>	<p>INDIVISION DE LA FAMILLE DÉPART:</p> <p>MR JÉRÔME DÉPART MR BENOÎT DÉPART MME NATHALIE DÉPART</p>	<p>DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS</p>	 <p>[ PARCELLE 8 ] BUREAU D'ETUDES PAYSAGERES &amp; URBAINES Paul LEURENT - PAYSAGISTE D.P.L.G. - [ENSAPBX] Siège social COOPALPHA 13/15 allée du Colonel Fabien 33310 LORMONT</p>	<p>30-09-2020</p> <p>MODIFICATION</p> <p>ORIGINE</p>	<p>8</p>

ANNEXE 6 | LOCALISATION DU PROJET AU REGARD DES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION : NATURA 2000



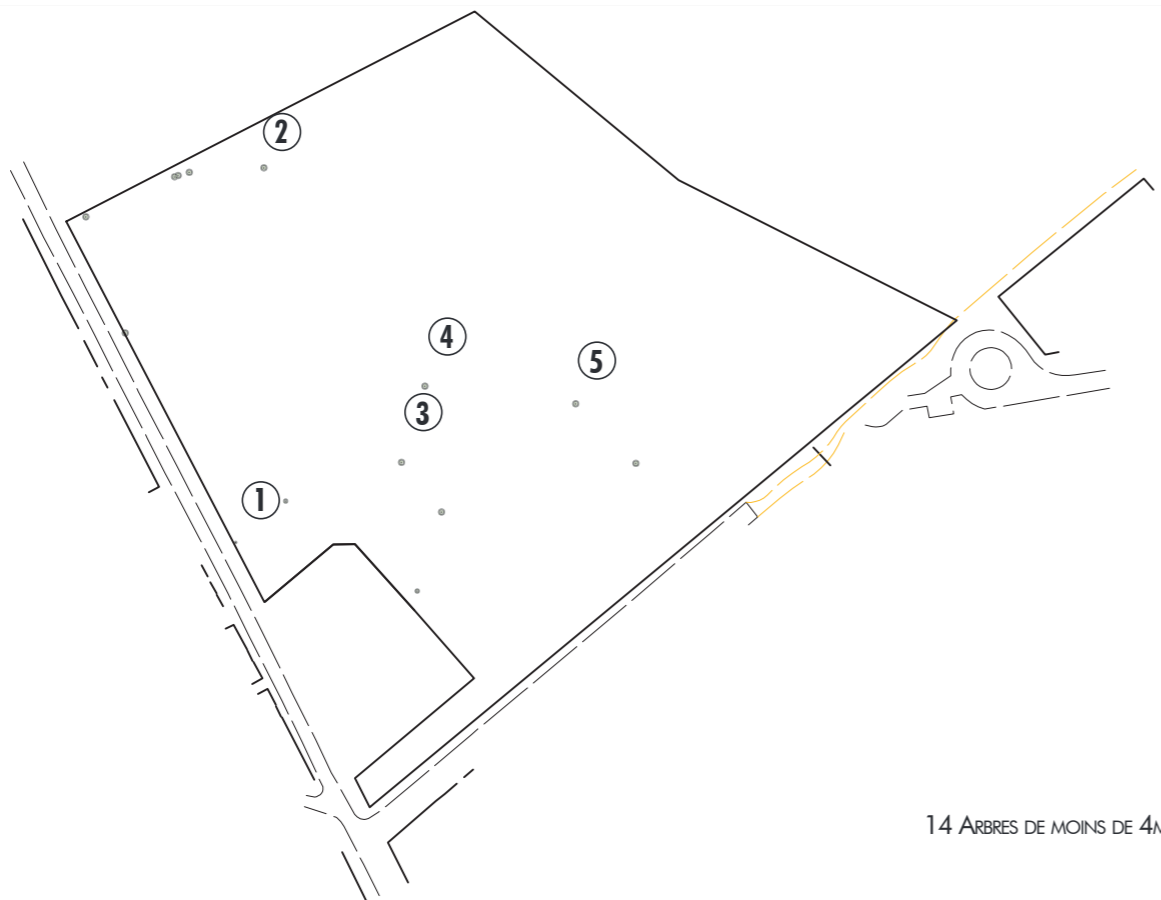
LÉGENDE

- EMPRISE DU PÉRIMÈTRE NATURA 2000 (DIRECTIVE HABITATS)  
+ EMPRISE DU PÉRIMÈTRE DE ZNIEFF 2
- EMPRISE DU PÉRIMÈTRE NATURA 2000 (DIRECTIVE HABITATS)
- EMPRISE DU PÉRIMÈTRE DE ZNIEFF 2
- EMPRISE DE L'ASSIETTE DU TERRAIN DU PROJET

LIEU(X) / COMMUNE	DEMANDEURS / CO- MAITRISE D'OUVRAGE	OBJET / PROJET(S)	DOCUMENT RÉALISÉ PAR:	DATE	PAGE
PARCELLE N° / A L'INTERSECTION DE: RUE BERNARD PALISSY / ALLÉE DE TERRE VIEILLE 33160 SAINT-MÉDARD-EN-JALLES	INDIVISION DE LA FAMILLE DÉPART: MR JÉRÔME DÉPART MR BENOÎT DÉPART MME NATHALIE DÉPART	<b>DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS</b>	[ PARCELLE 8 ] BUREAU D'ETUDES PAYSAGERES & URBAINES Paul LEURENT - PAYSAGISTE D.P.L.G. - [ENSAPBX] Siège social COOPALPHA 13/15 allée du Colonel Fabien 33310 LORMONT	30-09-2020	9
				MODIFICATION	
				ORIGINE	

# ANNEXE 7 | REPÉRAGE DES MASSES BOISÉES PRÉSENTANT UN INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE

PLAN DE LA VÉGÉTATION PAR STRATES D'ARBRES. ECHELLE 1/2000ÈME



14 ARBRES DE MOINS DE 4M



72 ARBRES DE «PETITE TAILLE» COMPRISE ENTRE 4M ET 8M

L'inventaire de la végétation et sa classification nous permet de distinguer une première strate de chêne pédonculés de moins de 4 m et de quelques houx communs. Ces arbres de moins de 10 ans correspondent à une formation issue de semis spontanés. Ces arbres de hauteur faible correspondent à une sous-strate récente qui s'est développée à travers les ajoncs et les ronces. De ce fait, ils présentent une structure souvent tortueuse et avec plusieurs troncs. Dispersés majoritairement sur la partie centrale du terrain à aménager, ils présentent un faible intérêt paysager et écologique puisqu'ils ne forment pas de masse boisée. Egalement, ces arbres de très petite taille, pourront être supprimés selon les besoins du projets et remplacés par des sujets d'envergure comparable en adéquation avec le règlement.

L'inventaire de la végétation nous permet de distinguer une seconde strate de chênes pédonculés comprise entre 4 m et 8 m. Ces arbres d'une vingtaine d'années correspondent à une formation issue de semis spontanés provenant des strates de chênes plus âgées. Ces arbres de petite taille correspondent à une sous-strate récente qui s'est développée sous forme de groupement d'arbres constituant ainsi plusieurs masses boisées. Ces arbres ont dépassé le stade juvénile et commence à être formés. On distingue ainsi sur le plan 4 masses boisées d'arbres de petites tailles:

- La masse P1 est constituée de chênes situés à l'angle de la rue Bernard Palissy et des habitations situés en limite Nord.
- La masse P2 le long de la rue Bernard Palissy est constituée de chênes sénescents correspondant au vieillissement du taillis M1. P2 présentent également de petits pins maritimes sans grands intérêts.
- Les masses P3 et P4 sont constituées de petits feuillus formés tels que chênes, chataigniers et bouleaux verruqueux qui, implantés de façon suffisamment groupées, pourront donner à taille adulte des masses boisées intéressantes. Aussi, la diversité végétale pourra servir de référence pour la palette de végétation nouvelle.



LIEU(X) / COMMUNE	DEMANDEURS / CO- MAITRISE D'OUVRAGE	OBJET / PROJET(S)	DOCUMENT RÉALISÉ PAR:	DATE	PAGE
<p>PARCELLE N° / A L'INTERSECTION DE : RUE BERNARD PALISSY / ALLÉE DE TERRE VIEILLE 33160 SAINT-MÉDARD-EN-JALLES</p>	<p>INDIVISION DE LA FAMILLE DÉPART:</p> <p>MR JÉRÔME DÉPART MR BENOIT DÉPART MME NATHALIE DÉPART</p>	<p>DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS</p>	<p>[ PARCELLE 8 ] BUREAU D'ETUDES PAYSAGERES &amp; URBAINES Paul LEURENT - PAYSAGISTE D.P.L.G. - [ENSAPBX] Siège social COOPALPHA 13/15 allée du Colonel Fabien 33310 LORMONT</p>	<p>30-09-2020</p> <p>MODIFICATION</p> <p>ORIGINE</p>	<p>10</p>

# ANNEXE 7 | REPÉRAGE DES MASSES BOISÉES PRÉSENTANT UN INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE | (SUITE)

## PLAN DE LA VÉGÉTATION PAR STRATES D'ARBRES. ECHELLE 1/2000ÈME





L'inventaire de la végétation nous permet de distinguer une troisième strate formée de chênes pédonculés de taille moyenne comprise entre 8 m et 15 m. Ces arbres de plus d'une cinquantaine d'années sont constitués d'arbres isolés regroupés en bosquets mais également d'arbres groupés sous formes de taillis:

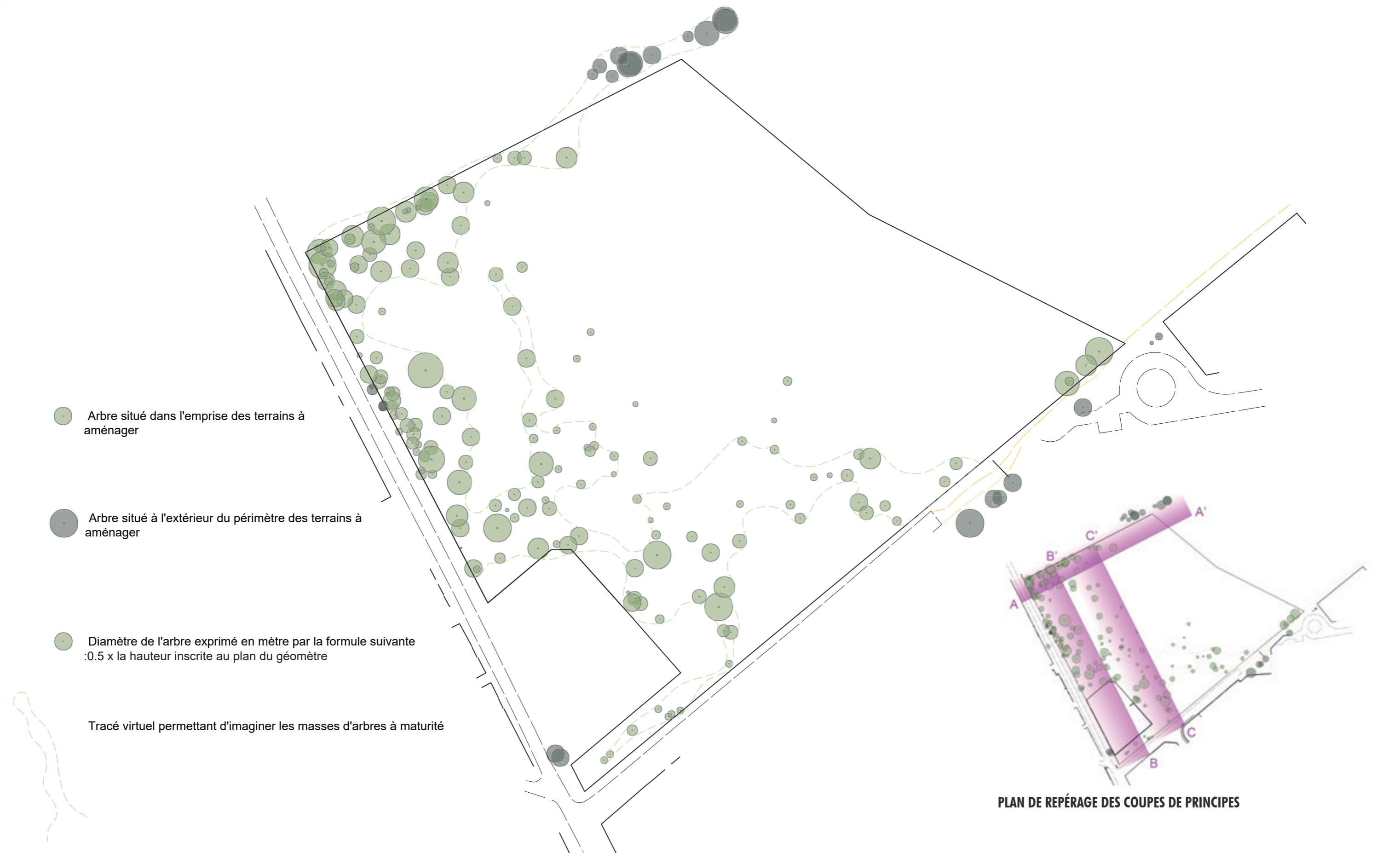
- La masse boisée M1 nous montre des sujets regroupés de manière dense en formation «taillis». Ainsi, plusieurs troncs peuvent émerger de la même souche à la base du sol. Cette formation boisée donne un caractère dense à la masse boisée, mais celle-ci peut être compromise dans son développement à moyen et long terme; concurrence des ressources du sol et concurrence de la lumière. C'est pourquoi nous pouvons parfois observer sur les sujets de moyennes taille une « descente de cyme », c'est à dire une sélection naturelle parmi les troncs des sujets formé en taillis». Issue de techniques forestières anciennes, cette formation boisée «en taillis» correspond à un cycle de rotation forestière courte à moyenne (10 à 15 ans). C'est à dire que pour être pérennisée tout en assurant la sécurité des riverains, cette formation boisée doit subir régulièrement des coupes d'entretien; réduction ou renouvellement du nombre de troncs au niveau de la souche, suppression des troncs sénescents.



Les plus grands sujets sont situés en limite de terrain sur la frange Ouest le long de la rue Bernard Palissy. Ils représentent des sujets s'inscrivant dans la masse des taillis M1 et M2. Cependant, ils se distinguent par leur structure et par leur envergure soit parce qu'ils ont réussi à s'imposer dans la concurrence pour le sol et la lumière dans les parties du boisement en taillis, soit, pour les sujets isolés ou en marge, parce qu'ils disposent d'espaces et de réserves dans le sol suffisantes pour exprimer pleinement leur potentiel.



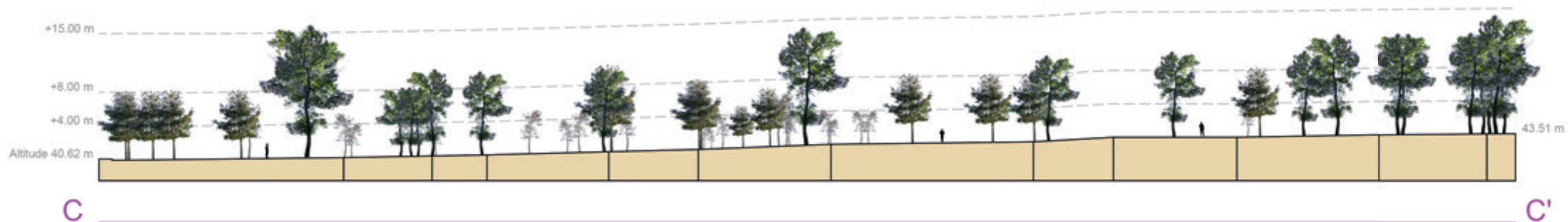
LIEU(X) / COMMUNE	DEMANDEURS / CO- MAITRISE D'OUVRAGE	OBJET / PROJET(S)	DOCUMENT RÉALISÉ PAR:	DATE	PAGE
 PARCELLE N° / A L'INTERSECTION DE: RUE BERNARD PALISSY / ALLÉE DE TERRE VIEILLE 33160 SAINT-MÉDARD-EN-JALLES	INDIVISION DE LA FAMILLE DÉPART: MR JÉRÔME DÉPART MR BENOÎT DÉPART MME NATHALIE DÉPART	DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS	   PARCELLE 8   BUREAU D'ETUDES PAYSAGERES & URBAINES Paul LEURENT - PAYSAGISTE D.P.L.G. - [ENSAPBX] Siège social COOPALPHA 13/15 allée du Colonel Fabien 33310 LORMONT	30-09-2020	11
				MODIFICATION	
				ORIGINE	



# ANNEXE 7 | REPÉRAGE DES MASSES BOISÉES PRÉSENTANT UN INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE | (SUITE)



LIEU(X) / COMMUNE	DEMANDEURS / CO- MAITRISE D'OUVRAGE	OBJET / PROJET(S)	DOCUMENT RÉALISÉ PAR:	DATE	PAGE
 <p>PARCELLE N° / A L'INTERSECTION DE : RUE BERNARD PALISSY / ALLÉE DE TERRE VIEILLE 33160 SAINT-MÉDARD-EN-JALLES</p>	<p>INDIVISION DE LA FAMILLE DÉPART:</p> <p>MR JÉRÔME DÉPART MR BENOÎT DÉPART MME NATHALIE DÉPART</p>	<p>DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS</p>	 <p>[ PARCELLE 8 ] BUREAU D'ÉTUDES PAYSAGÈRES &amp; URBAINES Paul LEURENT - PAYSAGISTE D.P.L.G. - [ENSAPBX] Siège social COOPALPHA 13/15 allée du Colonel Fabien 33310 LORMONT</p>	30-09-2020	12
				MODIFICATION	
				ORIGINE	

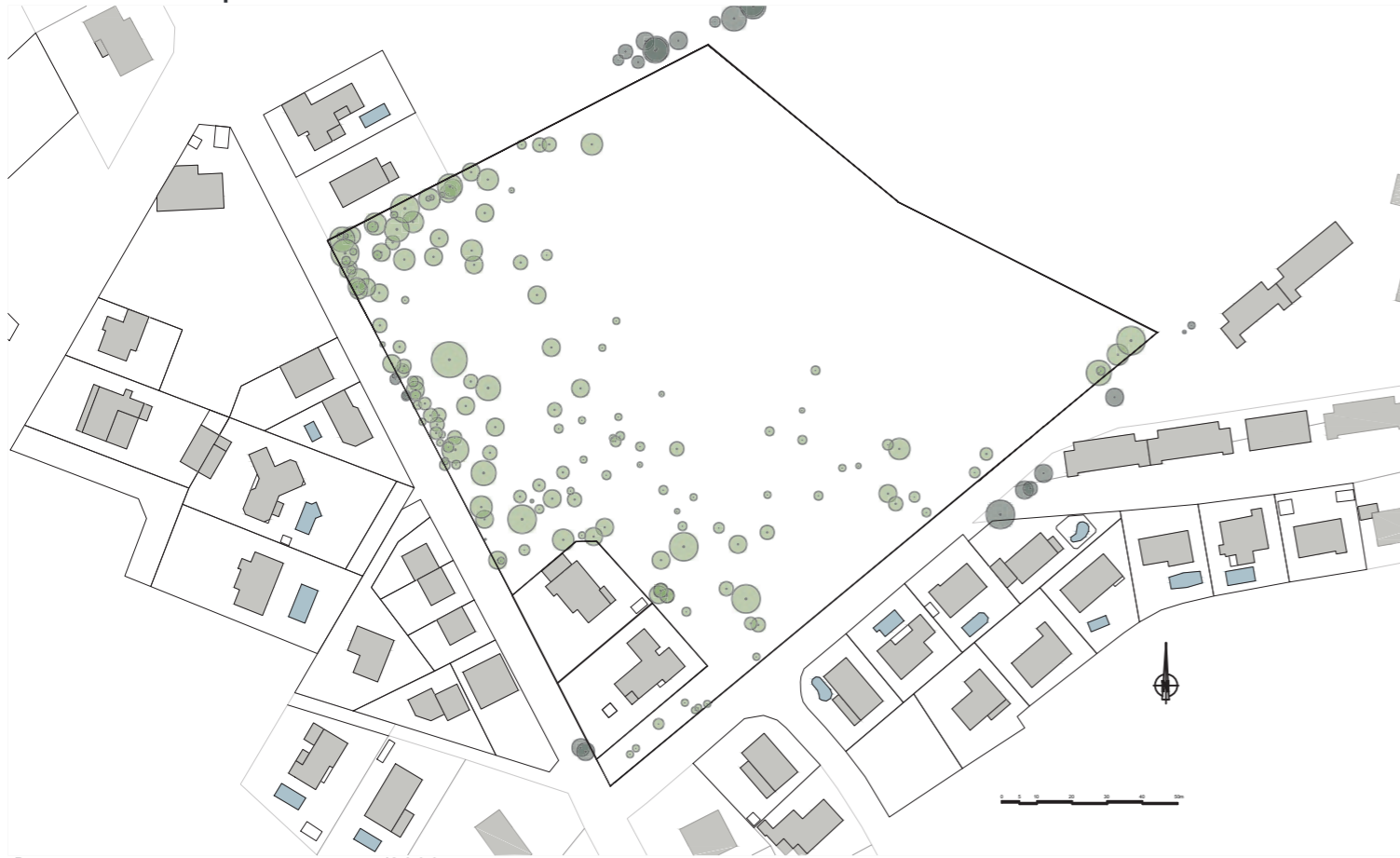
ANNEXE 7 | REPÉRAGE DES MASSES BOISÉES PRÉSENTANT UN INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE | (SUITE)



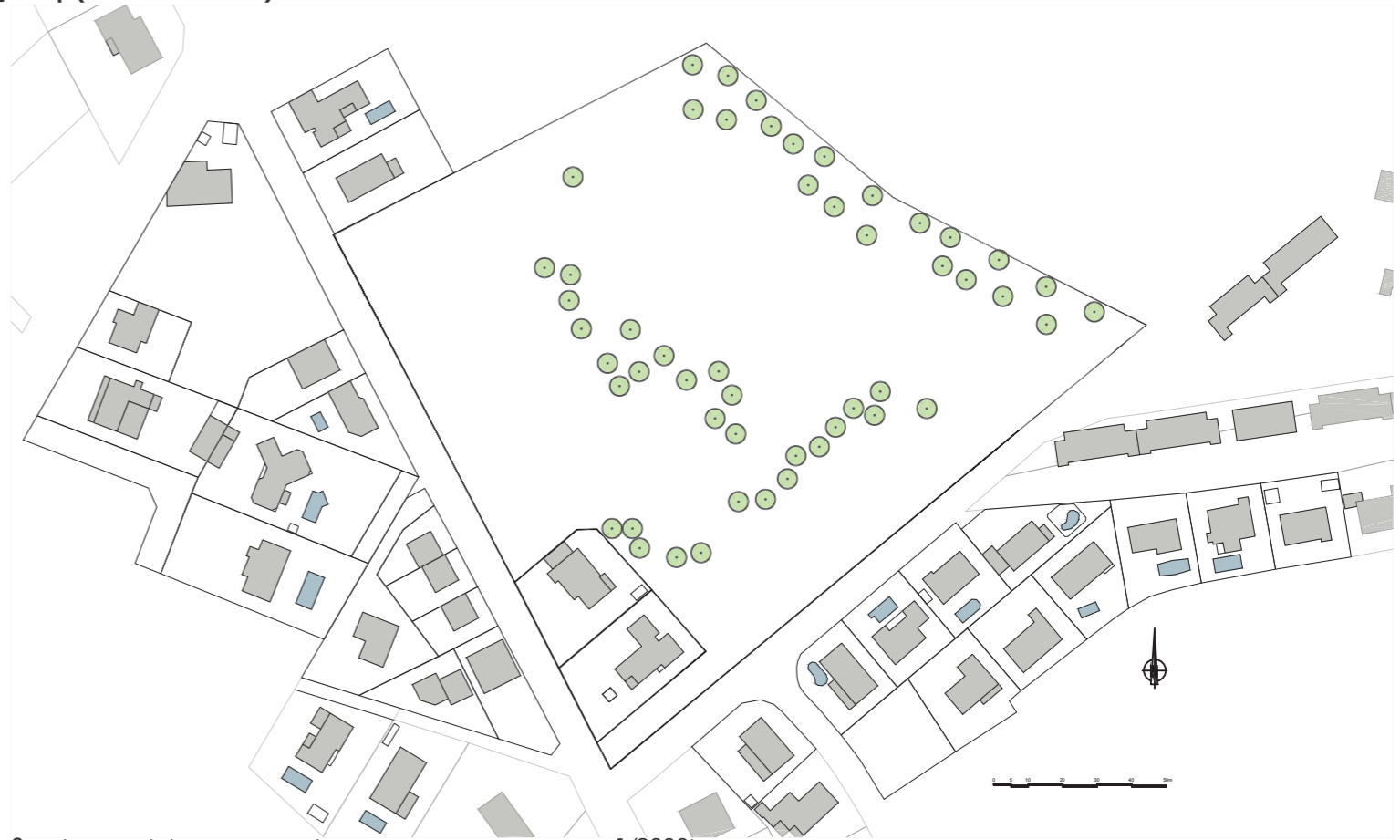
LIEU(X) / COMMUNE	DEMANDEURS / CO- MAITRISE D'OUVRAGE	OBJET / PROJET(S)	DOCUMENT RÉALISÉ PAR:	DATE	PAGE
 <p>PARCELLE N° / A L'INTERSECTION DE: RUE BERNARD PALISSY / ALLÉE DE TERRE VIEILLE 33160 SAINT-MÉDARD-EN-JALLES</p>	<p>INDIVISION DE LA FAMILLE DÉPART:</p> <p>MR JÉRÔME DÉPART MR BENOÎT DÉPART MME NATHALIE DÉPART</p>	<p>DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS</p>	 <p>  PARCELLE 8   BUREAU D'ÉTUDES PAYSAGÈRES &amp; URBAINES Paul LEURENT - PAYSAGISTE D.P.L.G. - [ENSAPBX] Siège social COOPALPHA 13/15 allée du Colonel Fabien 33310 LORMONT</p>	30-09-2020	13
				MODIFICATION	
				ORIGINE	



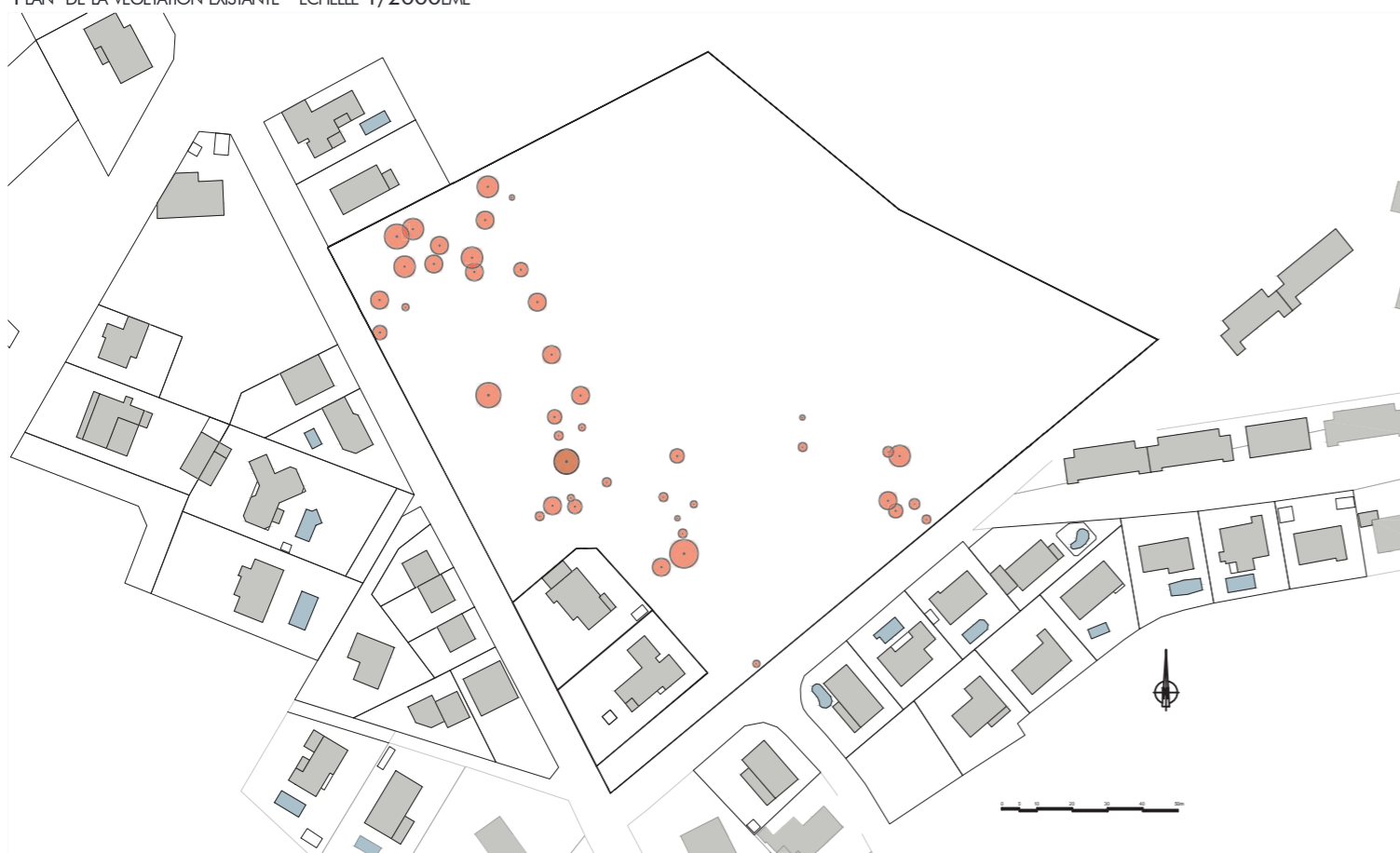
# ANNEXE 7 | REPÉRAGE DES MASSES BOISÉES PRÉSENTANT UN INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE | (SUITE&FIN)



PLAN DE LA VÉGÉTATION EXISTANTE - ECHELLE 1/2000ÈME





SYNTHÈSE DE LA VÉGÉTATION RENOUVELÉE DANS LE CADRE DU PROJET - ECHELLE 1/2000ÈME



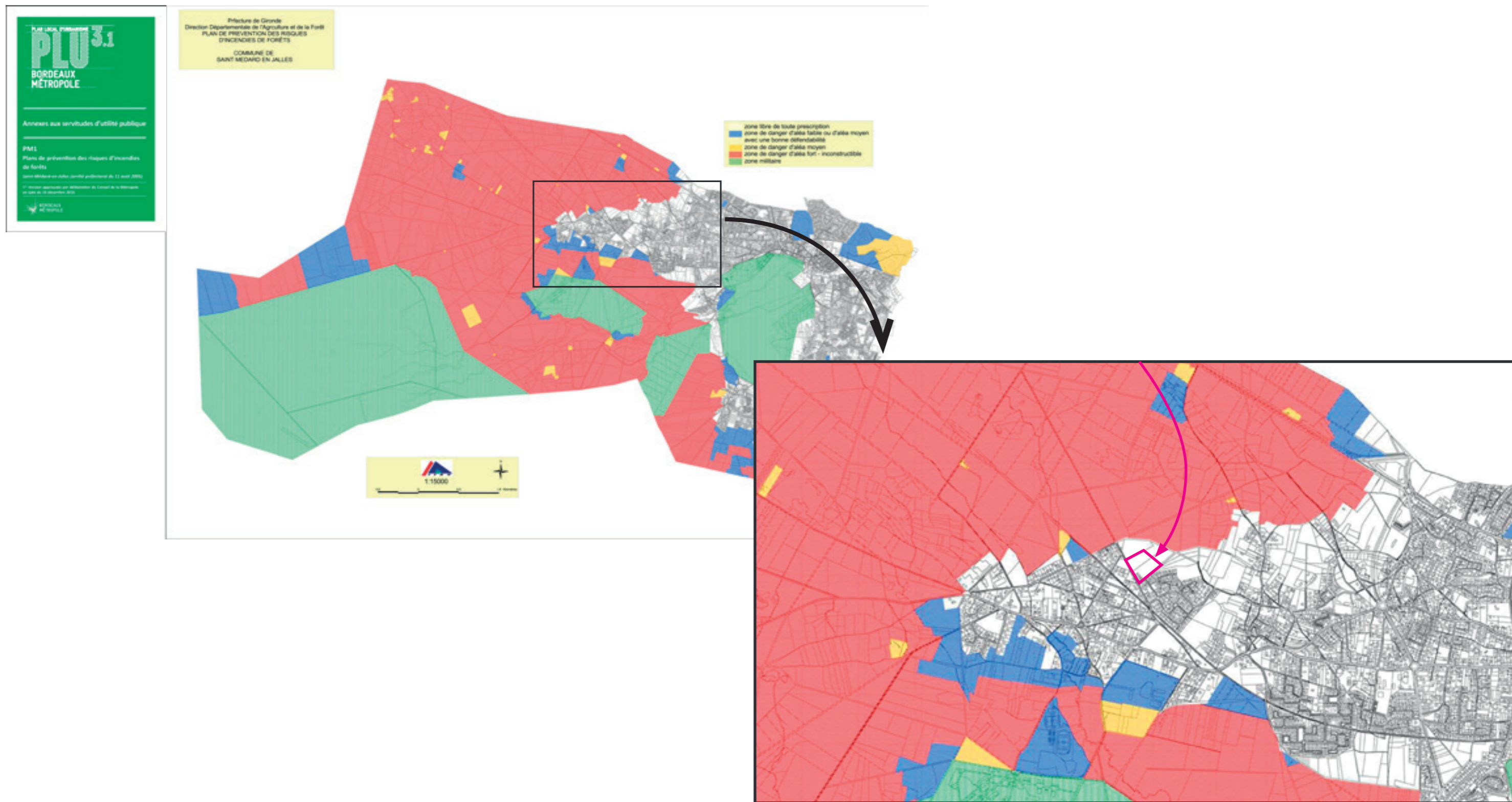
PLAN DE LA VÉGÉTATION SUPPRIMÉE DANS LE CADRE DU PROJET - ECHELLE 1/2000ÈME





SYNTHÈSE DE LA VÉGÉTATION PRÉSERVÉE SUPPRIMÉE & RENOUVELÉE DANS LE CADRE DU PROJET - ECHELLE 1/2000ÈME

LIEU(X) / COMMUNE	DEMANDEURS / CO- MAITRISE D'OUVRAGE	OBJET / PROJET(S)	DOCUMENT RÉALISÉ PAR:	DATE	PAGE
 <p>PARCELLE N° / A L'INTERSECTION DE : RUE BERNARD PALISSY / ALLÉE DE TERRE VIEILLE 33160 SAINT-MÉDARD-EN-JALLES</p>	<p>INDIVISION DE LA FAMILLE DÉPART:</p> <p>MR JÉRÔME DÉPART MR BENOÎT DÉPART MME NATHALIE DÉPART</p>	<p>DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS</p>	 <p>  PARCELLE 8   BUREAU D'ETUDES PAYSAGERES &amp; URBAINES Paul LEURENT - PAYSAGISTE D.P.L.G. - [ENSAPBX] Siège social COOPALPHA 13/15 allée du Colonel Fabien 33310 LORMONT</p>	30-09-2020	14
				MODIFICATION	
				ORIGINE	

ANNEXE 8 | PLAN DE PREVENTION DES RISQUES INCENDIES|



LIEU(X) / COMMUNE	DEMANDEURS / CO- MAITRISE D'OUVRAGE	OBJET / PROJET(S)	DOCUMENT RÉALISÉ PAR:	DATE	PAGE
 <p>PARCELLE N° / A L'INTERSECTION DE : RUE BERNARD PALISSY / ALLÉE DE TERRE VIEILLE 33160 SAINT-MÉDARD-EN-JALLES</p>	<p>INDIVISION DE LA FAMILLE DÉPART:</p> <p>MR JÉRÔME DÉPART MR BENOÎT DÉPART MME NATHALIE DÉPART</p>	<p>DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS</p>	 <p>  PARCELLE 8   BUREAU D'ETUDES PAYSAGERES &amp; URBAINES Paul LEURENT - PAYSAGISTE D.P.L.G. - [ENSAPBX] Siège social COOPALPHA 13/15 allée du Colonel Fabien 33310 LORMONT</p>	30-09-2020	15
				MODIFICATION	
				ORIGINE	



# ANNEXE 10 | PLAN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA COMMUNE DE SAINT MÉDARD EN JALLES

## PLAN LOCAL D'URBANISME

### DESIGNATION DU REGLEMENT DU PLU

**Référence:** Tissu à dominante de maisons individuelles récentes

**SECTEUR DU PLU** ZONE UM 21

#### 1 FONCTIONS URBAINES

##### 1.1 Destination des constructions

##### 1.2 Occupations et utilisations du sol interdites

Les constructions, installations et aménagements portant atteinte aux éléments repérés au plan de zonage au 1/5000e relevant des "dispositions particulières relatives aux continuités écologiques, zones humides, à la mise en valeur du patrimoine naturel, bâti et paysager".

##### 1.3 Occupations et utilisations du sol soumises à conditions particulières

- 1.3.1. Conditions particulières relatives à la reconstruction à l'identique
- 1.3.2. Conditions particulières relatives à la destination des constructions
- 1.3.3. Conditions particulières relatives à la diversité sociale, à l'habitat et au logement  
Dans les secteurs de diversité sociale repérés au plan de zonage au 1/5000e, toute opération ou aménagement doit comporter une part de surface de plancher destinée à du logement locatif social financé par un prêt aidé de l'Etat et / ou de l'accession sociale
- 1.3.4. Conditions particulières relatives à la salubrité, à la prévention des risques et à la protection contre les nuisances
  - 1.3.4.1. Risques naturels et technologiques:
  - 1.3.4.3. Protection des constructions contre le ruissellement des eaux pluviales
- 1.3.5. Conditions particulières relatives aux continuités écologiques, aux zones humides, à la mise en valeur du patrimoine naturel, bâti et paysager
- 1.3.6. Autres conditions particulières

##### 1.4 Conditions de réalisation des aires de stationnement

Indicés de 1 à 5 au plan de zonage

- 1.4.1. Stationnement des véhicules motorisés
- 1.4.2. Stationnement des vélos

#### 2 MORPHOLOGIE URBAINE

##### 2.1 Définition et principes

## DEMANDE DE PERMIS D'AMENAGER

### ORIENTATIONS DU PROJET EN REPOSE AU REGLEMENT DU PLU

**Référence:** La Closerie d'Issac Projet de 22 logements individuelles

**SECTEUR DU PLU** UM21\*5L30

#### 1 FONCTIONS URBAINES

##### 1.1 Destination des constructions

##### 1.2 Occupations et utilisations du sol interdites

Le périmètre du projet et les constructions envisagées ne porte pas atteintes aux éléments relevés dans Le plan de zonage au 1/5000ème du PLU.

##### 1.3 Occupations et utilisations du sol soumises à conditions particulières

- 1.3.1. Le projet n'est pas concerné
- 1.3.2.
- 1.3.3.
- 1.3.3.2. Apriori, le projet de permis à vocation de logement est situé dans un secteur de mixité sociale (SMS) repéré au plan de zonage. 1/5000ème
- 1.3.4. Mettre en avant un dispositif paysager intégrant les risques suivants:
  - 1.3.4.1. Prise en compte de l'existence du risque incendie de forêt ( Interface directe) par des mesures de protection ou d'évitement
  - 1.3.4.3. 15 cm au dessus de la cote fil d'eau du caniveau (ou assimilé) pour les bâtiments implantés à l'alignement. Le projet précisera les modes de gestions de l'eau pluviale et si possible son intégration paysagère
- 1.3.5. Pas de continuités écologiques et / ou le patrimoine bâti et paysager repérés au plan de zonage pouvant soustraire le projet à des conditions particulières
- 1.3.6. Pas d'autres conditions particulières si ce n'est celles du PADD



##### 1.4 Conditions de réalisation des aires de stationnement

Secuteur: UM21\*5L30

- 1.4.1. Le projet précisera les Modalités de calcul des places de stationnement  
1 place minimum pour 50 m² de SP sans que le nombre de places imposé pour le total de l'opération soit inférieur à 1 place par logement et supérieur à 2 place par logement  
Dans la bande R, 1 seule place de stationnement est autorisée
- 1.4.2. Le projet précisera les Modalités de calcul des places de stationnement  
5% de la SP avec un minimum

#### 2 MORPHOLOGIE URBAINE

##### 2.1 Définition et principes

LIEU(X) / COMMUNE	DEMANDEURS / CO- MAITRISE D'OUVRAGE	OBJET / PROJET(S)	DOCUMENT RÉALISÉ PAR:	DATE	PAGE
 <p>PARCELLE N° / A L'INTERSECTION DE : RUE BERNARD PALISSY / ALLÉE DE TERRE VIEILLE 33160 SAINT-MÉDARD-EN-JALLES</p>	<p>INDIVISION DE LA FAMILLE DÉPART:</p> <p>MR JÉRÔME DÉPART MR BENOIT DÉPART MME NATHALIE DÉPART</p>	<p>DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS</p>	 <p>[ PARCELLE 8 ] BUREAU D'ETUDES PAYSAGERES &amp; URBAINES Paul LEURENT - PAYSAGISTE D.P.L.G. - [ENSAPBX] Siège social COOPALPHA 13/15 allée du Colonel Fabien 33310 LORMONT</p>	<p>30-09-2020</p> <p>MODIFICATION</p> <p>ORIGINE</p>	<p>17</p>





# ANNEXE 10 | PLAN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA COMMUNE DE SAINT MÉDARD EN JALLES| (SUITE ET FIN)

DESIGNATION DU REGLEMENT DU PLU	
2.4.4.2.	Aménagements dans la marge de recul
2.4.4.3.	Espaces extérieurs affectés au stockage
2.4.4.4.	Aménagement paysager et plantations

ORIENTATIONS DU PROJET EN REPOSE AU REGLEMENT DU PLU	
	Les dalles des toitures des parkings ou équipements RDC seront revêtues ou plantées Les aires de stationnement supérieures ou égales à 10 places seront séquencées Ces séquences seront plantées d'arbres de petit et de moyen développement
2.4.4.2	Dans les marges de recul > 6m les plantations comporteront des arbres de moyens ou de grands développement
2.4.4.3	Les espaces extérieurs de stockage recevront le même traitement que les habitations
2.4.4.4	les EPT requis réglementairement doivent, à minima, comporter un arbre de petit développement pour 40 m <sup>2</sup> d'espace en pleine terre et/ou un arbre de moyen développement pour 80 m <sup>2</sup>  Toutefois, un projet paysager différent peut être autorisé dès lors que, de manière cumulative : - il s'appuie sur les masses végétales existantes ; - il comporte des strates diversifiées (arbres de petit, moyen et/ou de grand développement) et d'essences variées privilégiant les espèces endogènes, dépolluantes et non-allergènes ; - il comprend un espace d'agrément d'un seul tenant ouvert aux usagers de l'opération.  Les arbres de moyen ou grand développement coupés lors du projet, seront replantés sur le terrain, par des arbres de gabarits équivalent à taille adulte les plantations doivent être réalisées avec des essences variées privilégiant les espèces endogènes, dépolluantes et non-allergènes.

3	DESSERTE PAR LES RESEAUX
3.1	Desserte par la voirie
3.1.1.	Définition de la desserte
3.1.2.	Conditions de desserte
3.2	Accès
3.2.1.	Définition de l'accès
3.2.2.	Conditions d'accès
3.2.3.	Bande d'accès ou servitude de passage
3.3	Desserte des terrains par les réseaux publics d'eau, d'assainissement, d'électricité et les réseaux de communication numérique
3.3.1.	Eau potable

3	DESSERTE PAR LES RESEAUX
3.1	Desserte par la voirie
3.1.1.	
3.1.2.	Le projet se caractérise par la création d'une "voirie à vocation relationnelle et de proximité" : >6,5m sens unique et >8,5m pour les voies à double sens
3.2	Accès
3.2.1.	
3.2.2.	Les accès indépendants au sein d'une même opération seront dans la mesure du possible regroupés 2 par 2.  Le nombre et la localisation des accès seront désignés au plan masse. La typologie des accès sera déterminée de façon à assurer la cohérence d'un projet paysager notamment pour les gabarits et typologies des matériaux de voiries et serrureries en s'appuyant sur les typologies des maisons avoisinantes ou sur des références de projet  Largeur des accès pour les habitation de un logement >2.4 et < à 3 m
3.2.3.	
3.3	Desserte des terrains par les réseaux publics d'eau, d'assainissement, d'électricité et les réseaux de communication numérique
3.3.1.	

LIEU(X) / COMMUNE	DEMANDEURS / CO- MAITRISE D'OUVRAGE	OBJET / PROJET(S)	DOCUMENT RÉALISÉ PAR:	DATE	PAGE
 PARCELLE N° / A L'INTERSECTION DE : RUE BERNARD PALISSY / ALLÉE DE TERRE VIEILLE 33160 SAINT-MÉDARD-EN-JALLES	INDIVISION DE LA FAMILLE DÉPART: MR JÉRÔME DÉPART MR BENOÎT DÉPART MME NATHALIE DÉPART	DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS	   PARCELLE 8   BUREAU D'ÉTUDES PAYSAGÈRES & URBAINES Paul LEURENT - PAYSAGISTE D.P.L.G. - [ENSAPBX] Siège social COOPALPHA 13/15 allée du Colonel Fabien 33310 LORMONT	30-09-2020 MODIFICATION ORIGINE	19